

Matières		Crédits	COEFF.	ECTS
SEMESTRE 1 - 30 ECTS		30	30	
Mobiliser des connaissances hautement spécialisées en droit des affaires	2 UE obligatoires :		18	18
	UE 1 :		12	12
	2 CM avec TD obligatoires			
	● CM Droit fiscal des affaires 1	☐	6	6
	● CM Droit fiscal des affaires 1	☐	6	6
	● CM Droit des sûretés	☐	6	6
	● TD Droit des sûretés	☐	6	6
	UE 2 :		6	6
	2 CM obligatoires			
	● Droit bancaire	☐	3	3
	● Droit des fusions-acquisitions	☐	3	3
Maîtriser la diversité du droit des affaires	1 CM obligatoire		7	7
	● Ethique des affaires & développement durable	☐	3	3
	Choisir 2 CM entre :			
	● Droit européen & international des droits de l'Homme	☐	2	2
	● Droit de la santé : organisation du système de santé	☐	2	2
	● Comptabilité	☐	2	2
	● Droit pénal spécial	☐	2	2
Développer des compétences en rédaction juridique et en contentieux en droit anglo-américain	● Introduction au droit international privé	☐	2	2
			5	5
	UE1 : 1 CM et 1 TD obligatoires		4	4
	● Civil procedure (US) / Procédure civile (USA)	☐	2	2
	● Corporate Law (GB - US) / Droit des sociétés	☐	2	2
Valoriser son engagement dans la société	UE2 : 1 TD obligatoire		1	1
	● Drafting Contracts / Rédaction de contrats	☐	1	1
Enseignements soumis aux Points Bonus :				
Les points bonus attribués peuvent majorer la moyenne semestrielle d'un maximum de 0,5 point.				
Quand l'étudiant réalise 2 activités, les points bonus obtenus pour chacune des activités se cumulent dans la de 0,5 point supplémentaire par semestre.				
Chaque activité est évaluée par une note sur 20.				
Le barème d'attribution de points bonus au semestre est le suivant :				
0 à 9,99/20 : 0 point; de 10/20 à 11,99/20 : 0,1 point; de 12 à 13,99/20 : 0,15 point; de 14 à 15,99/20 : 0,2 point; 20/20 : 0,25 point				
La moyenne semestrielle de l'étudiant prise en compte par le jury est la moyenne résultant des notes obtenues les différentes évaluations prévues par la maquette majorée des points bonus acquis.				
En cas de redoublement, les points bonus au titre de l'année N ne sont pas conservés pour l'année N+1.				
La liste des activités éligibles aux points bonus et l'attribution des points bonus sont validés par la commission				

UE : Unité d'enseignement - COEFF : Coefficient - ECTS : Système de Transfert de Crédits Européens - VOL : Volume horaire

Matières	Choix	COEFF	ECTS
SEMESTRE 2 - 30 ECTS			
Mobiliser des connaissances hautement spécialisées en droit des affaires	2 UE obligatoires :		30
			30
	UE 1 :		
	1 CM avec TD obligatoires		
	● CM Droit pénal des affaires	☐	6
	● TD Droit pénal des affaires	☐	6
	Choisir 1 CM avec TD entre :		
	● CM Droit du travail approfondi 2	☐	6
	● TD Droit du travail approfondi 2	☐	6
	● CM Droit de la concurrence & de la distribution	☐	6
	● TD Droit de la concurrence & de la distribution	☐	6
Maîtriser la diversité du droit des affaires	UE 2 :		
	1 CM obligatoire		
	● Droit financier	☐	3
	& Choisir le CM non pris dans l'UE1		
	● Droit du travail approfondi 2	☐	3
	● Droit de la concurrence & de la distribution	☐	3
	Choisir 2 CM entre :		
	● Droit des entreprises en difficulté	☐	2,5
	● Droit fiscal des affaires 2	☐	2,5
	● Droit social international & européen	☐	2,5
Développer des compétences en rédaction juridique et en contentieux en droit anglo-américain	● Droit de l'environnement	☐	2,5
	● Grands principes du droit numérique	☐	2,5
	1 EC obligatoire		
	● Projet encadré	☐	2
Valoriser son engagement dans la société			

VH
300
162
90
33
15
33
15
66
33
33
90
24
33
33
33
33
33
48
33
18
15
15
15
limite
de 16 à
ies dans
n dédiée

VH

291

162

96

33

15

33

15

33

15

66

33

33

33

78

33

33

33

33

33

12

51

36

18

18

15

15

à limite

de 16 à

ies dans

n dédiée